

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Kora'h



Au Puits de La Paracha

Kora'h

« Il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée » : savoir s'éloigner de la dispute dès le début

La Torah ordonne explicitement : « *Il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée.* » En outre, la Guemara (Sanhédrine 110), à propos du verset « *Moché se leva et se rendit chez Dathan et Aviram* », rapporte au nom de Rech Lakich que l'on apprend de là qu'il est défendu d'entretenir une dispute, comme Rav enseigne : « Celui qui entretient une dispute transgresse un commandement négatif, comme il est dit : "*Il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée*" », et Rachi d'expliquer : « Même si la dispute a déjà commencé, il est défendu de l'entretenir et de la poursuivre mais on s'inspirera de Moché Rabbénou qui renonça à son honneur et se rendit lui-même chez eux pour apaiser la dispute. » Le Hazon Ich précise au sujet du verset : « *Il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée* » qu'il est clair que cela ne vient pas nous ordonner de faire taire la dispute lorsque l'on a tort (car c'est évident), mais vient précisément enjoindre celui qui a raison à s'en éloigner. Le Maarid de Belze explique ainsi la coutume qui consiste à interrompre le jeune marié à plusieurs reprises lors de son discours de mariage sans le laisser finir : c'est une manière de lui enseigner, au début de sa nouvelle vie de couple, qu'il est défendu qu'un juif ait le "dernier mot", et qu'il devra se garder de vouloir s'obstiner à avoir toujours raison en cherchant tous les arguments possibles. Au contraire, il renoncera à vouloir prouver ses positions.

Certes, s'éloigner des disputes requiert souvent de très gros efforts. Le Ora'h Le'Haim de Zeltchov (au début de la Paracha) rapporte le commentaire de Rachi à propos du verset « *Et Kora'h, fils de Istar fils de Kéhat fils de Lévi prit (...)* » (16, 1) : il n'est pas mentionné "fils de Yaakov" car celui-ci sollicita la miséricorde Divine afin que son

nom ne soit pas mêlé à la dispute, comme il est dit (Béréchit 49, 6) : « *Dans leur assemblée, ne mêle pas mon honneur.* » A priori, demande-t-il, ce commentaire est étonnant : pourquoi aurait-on pensé mêler son nom à la dispute ? Le verset aurait dû se contenter de dire : « Et Kora'h prit », sans mentionner le moins du monde l'ascendance de Kora'h.

Pour répondre à cette question, il rapporte ce que la Guemara enseigne (Baba Metsia 85a) : « Tout Talmid 'Hakham dont le fils et le petit-fils sont Talmidé 'Hakhamim, la Torah établit sa résidence (dans cette famille). » Cela concerne uniquement la Torah, mais pas la crainte de D. car celle-ci ne "s'établit" jamais puisqu'elle dépend du libre arbitre de chacun (cela ne contredit pas le fait que s'il accomplit des efforts personnels dans ce sens, le mérite de ses pères lui vienne en aide).

D'après ce qui précède, on comprend pourquoi la Torah énumère l'ascendance de Kora'h. Elle veut nous enseigner que, même doté d'une généalogie aussi illustre (« *fils de Istar fils de Kéhat fils de Lévi* »), cela ne lui est d'aucune aide en ce qui concerne la Crainte du Ciel. Car celui qui désire s'écarter de leur voie en a l'entière liberté et cette crainte ne s'acquiert que par l'effort personnel.

Tout le monde reconnaît que pris dans le feu de la dispute, il est très difficile de s'en écarter. Pourtant, il incombe à l'homme d'investir toutes ses forces pour la fuir en réfléchissant à ses conséquences désastreuses, comme le dit le Prophète (Amos 5, 13) : « *L'homme sensé gardera le silence à cette heure.* » Lorsque la tempête sera passée, il se rendra compte en effet à quel point ses efforts étaient justifiés, car l'existence des querelleurs n'en est pas une : en tout endroit où ils se rendent, ils se heurtent aux disputes. L'homme doté de bon sens prévoit à l'avance ce que peut engendrer de telles situations. Et lorsqu'il se trouve encore au seuil de la querelle, de l'extérieur, il mettra ses forces



en œuvre afin de ne pas pénétrer dans le sable mouvant de la dispute. Le moment où celle-ci débute est déterminé. Par contre, nul n'est en mesure de savoir où elle peut aboutir. Même celui qui observe de l'extérieur devra se répéter "de grâce, retiens-toi d'exprimer ton opinion et de te mêler à la dispute", car nul n'est jamais sorti propre après avoir travaillé dans la boue. Et il est impossible de ne pas s'y salir les mains, les pieds et tout le corps. Il faut donc veiller dès le début à arrêter à temps la vague qui pourrait l'emporter s'il y pénétrait ne fût-ce que par erreur.

La Guemara (Sanhédrin 109b) rapporte que la femme de One Ben Pélète sauva son mari (du même sort que Kora'h, n.d.t) en lui disant : « Que t'importe (cette dispute qu'entretient Kora'h contre Aharon, n.d.t) : si Aharon est le Cohen Gadol, tu es son disciple et si c'est Kora'h, tu es son disciple. » C'est à son propos, ajoute le Midrach Rabba (18, 90), qu'il a été dit : « *La sagesse d'une femme construit sa maison.* » (Michlé 14,1)

Une question évidente se pose : en quoi ces paroles étaient particulièrement sages, elle ne lui avait dit apparemment que des mots de simple bon sens ?

Rav 'Haïm Chemoulévitch répond en expliquant que certes, le contenu de ses paroles était simple, néanmoins la grande sagesse de cette femme consista à les avoir dites au moment où brûlait le feu de la querelle. Et c'est à ce sujet qu'il est écrit que « *la sagesse d'une femme construit sa maison* ».

Chacun doit en tirer pour lui-même la leçon suivante : le bon sens qui d'ordinaire est le plus évident pour une personne disparaît complètement de son esprit dans les flammes de la querelle, comme s'il n'avait jamais existé. Le seul moyen d'y échapper est de s'élever au-dessus des sentiments d'humiliation ou de colère qui remplissent son cœur à cet instant, en réfléchissant aux conséquences de la dispute. Elle verra alors qu'elle a beaucoup plus à y perdre que ce qu'elle s'imagine y gagner !

Après l'épisode de Kora'h, Hachem ordonna que chaque tribu apporte un bâton qui fut déposé dans le Sanctuaire. Un miracle se produisit et le bâton d'Aharon fleurit, bourgeonna et produisit des amandes, afin de constituer un mémorial pour éviter à l'avenir toute contestation au sujet de la Kéhouna (la prêtrise).

Certains expliquent que les amandes viennent évoquer la dispute. Celles-ci comportent en effet plusieurs espèces, certaines douces et d'autres amères. Par nature, les amandes douces commencent par être amères, puis s'adoucissent avec le temps, alors que c'est le contraire qui se produit pour les amandes amères (Guemara Erouvine 28b, cela a des incidences pour le prélèvement du Maasser).

Il en est de même au sujet de la dispute : au début, celui qui se laisse emporter par son désir de vengeance et qui cause ainsi préjudice à ses adversaires sans compter ressent la douceur de la victoire. Cependant, c'est l'amertume qui l'attend à la fin car, outre le châtement qu'il se prépare dans le monde futur, sa vie n'en est pas une, même dans ce monde. Là où il ira, on s'en prendra à lui. A l'inverse, si le début est amer, lorsqu'il déploie tous ses efforts pour ne pas succomber à la tentation d'entrer dans la querelle, ce qui est terriblement difficile, la fin sera douce, car il récoltera comme fruit de ses efforts une immense récompense. Cela va sans dire dans le monde futur, mais même dans ce monde, il vivra une existence sans dispute, sereine et paisible.

Certains ajoutent à ce qui précède la remarque suivante : on sait que lorsque Moché et Aharon se tinrent devant Pharaon, Aharon jeta son bâton qui se transforma en serpent. Les sorciers égyptiens eux aussi jetèrent leurs bâtons et ils se transformèrent également en serpents. Il est alors écrit : « *Le bâton d'Aharon avala leurs bâtons.* » (7, 12) Et nos Sages d'expliquer (Chabbat 97a) qu'il se produisit alors un miracle dans un miracle : ce fut seulement après que le serpent provenant du bâton d'Aharon retrouva sa



forme initiale de bâton qu'il avala les serpents des sorciers. On est dès lors en droit de s'interroger : pourquoi Hachem prouva-t-il l'élection de Aharon parmi toutes les tribus en faisant fleurir seulement son bâton parmi les autres et non pas en faisant avaler le bâton de toutes les tribus par celui d'Aharon, comme Il le fit au sujet des bâtons des sorciers ?

On peut apprendre de cela un grand principe et la juste conduite à adopter au moment d'une dispute : lorsqu'une dissension éclate pour savoir qui a raison ou qui est plus grand que l'autre, la solution ne consiste pas en ce que le plus grand avale le plus petit pour prouver le bien-fondé de sa position, ni à essayer de le rabaisser. Mais au contraire, il devra lui-même s'élever en s'épanouissant (à l'instar des fleurs de l'amandier) jusqu'à ce que tous se rendent à l'évidence qui est plus grand que l'autre.

On raconte que le Gaon de Vilna dans son enfance joua une fois à la balançoire avec ses camarades, le jeu consistant en une poutre pivotant sur un axe. Lorsque deux enfants prennent place chacun à une de ses extrémités et que l'un s'élève, son camarade descend. Après quelques instants de jeu, il cessa de jouer en expliquant : « Comment peut-on jouer à un tel jeu dont tout le principe est que je m'élève grâce au fait que mon ami est rabaisé ? »

On témoigne également que Rabbi Israël Salanter aperçut une fois sur son chemin deux enfants dans la rue qui se chamaillaient pour savoir qui était plus grand que l'autre. Au cours de leur dispute, l'un des deux poussa l'autre du bout des escaliers où ils se trouvaient et s'écria d'un air victorieux : « A présent, c'est moi le plus haut et toi le plus bas ! » Rabbi Israël parla très fermement à propos de cet enfant et il ajouta que sa conduite traduisait un grand défaut de caractère puisqu'il était prêt à s'élever en rabaisant un autre juif.

Et si l'on veut approfondir la réflexion, on se rendra à l'évidence que la vie d'un homme est très courte. Pourquoi, dès lors,

s'ingénier à préparer une artillerie entière à l'encontre de celui qui cherche les querelles ? Cela vaut-il la peine d'investir autant de forces pour un monde aussi éphémère ? En particulier lorsque l'on sait qu'un an ou deux après l'événement, un homme se moquera de lui-même pour avoir grossi l'importance de chaque futilité vaine de sens !

Et même lorsqu'il semble à une personne engagée dans une dispute qu'il s'agit de quelque chose de primordial, qu'elle sache que c'est seulement à ce moment-là que son mauvais penchant l'encourage à penser que s'il ne fait pas tout pour éliminer son adversaire ou se venger de ce qu'un tel lui a fait, il en subira de fâcheuses conséquences. Mais en réalité, lorsque ce mauvais penchant le laissera enfin voir la réalité, il s'apercevra que tout n'est que du vent, comme l'exprime le Rambam (Déot 7, 7) : « Il convient qu'un homme renonce à son bon droit dans ce monde, car toute personne sensée comprend que tout n'est que vanité qui ne justifie pas que l'on cherche à se venger pour elle. »

L'auteur du Matté Ephraïm, Rav Ephraïm Zalman Margaliote, était très riche et possédait même une banque parmi ses biens. Une fois, un vase (en cristal) qui coûtait une fortune se cassa en tombant. Rav Ephraïm ne s'émut cependant pas le moins du monde de l'immense perte que cela constituait et il continua son étude et son emploi du temps habituel comme si de rien n'était. Son épouse, en revanche, qui avait assisté à la tragédie en eut beaucoup de peine. Mais ce qui la désolait par-dessus tout était l'indifférence de son illustre mari qui ne faisait pas plus cas de cette immense perte que s'il ne s'était agi que d'une vulgaire bouteille de quelques centimes. Elle finit par lui demander la raison de cette impassibilité. « Pour l'instant, lui répondit-il, je ne pourrai pas t'expliquer correctement pourquoi je suis demeuré serein le jour où cela est arrivé, mais si D. veut, lorsqu'une année sera écoulée, je t'expliquerai. »

La Rabbanite attendit avec impatience qu'arrive le Yartseït (jour anniversaire) du vase



et dès le coucher du soleil, elle s'empresse de demander à nouveau des explications au Rav sur son indifférence en ce jour.

« Cela te cause encore de la peine ?, lui demanda-t-il.

-Je dois reconnaître, dit-elle, qu'à présent je n'éprouve plus aucune peine pour cette perte.

-Et pourquoi donc ?

-Après tout ce qui s'est passé durant cette année, comment pourrais-je m'émouvoir encore de la perte de ce vase !

-Eh bien moi, affirma-t-il, j'ai grandi d'un an le jour même où cela est arrivé ! »

Son intention était ainsi de lui dévoiler que le même jour, il n'avait pas considéré l'événement tragique sous une perspective à court terme et sur ce qui s'était passé alors. Mais sur le champ, il avait pensé : que restera-t-il de tout cela dans un an ? Il était arrivé alors à la conclusion que cela ne valait pas la peine d'en faire toute une histoire ! (Il ajouta : « Ton père m'a pris pour gendre parce qu'il me considéra comme un Ilouï (un génie). Or, la particularité d'un Ilouï est sa rapidité à comprendre, qui est supérieure à celle des autres. C'est pour cela que j'ai immédiatement saisi ce qui allait arriver une année après ! »)

Lorsque nous sommes victimes d'un préjudice financier ou moral et que nous pensons, pour en avoir été réellement témoins, qu'une personne en est responsable, il nous semble bien souvent qu'il nous est impossible de nous taire. Nous pensons qu'en nous contenant, nous allons nous rendre malade. Cela nous incite alors à engager une dispute qui s'enflamme très rapidement sans proportion. Mais en réalité, après quelque temps, nous nous rendons compte que "le jeu n'en valait pas la chandelle", car il s'avère alors que l'autre ne nous a causé en fait aucun préjudice. Et même s'il en a causé, il est bien moindre que ce que nous avons imaginé au début, et qu'il y a tout à fait de quoi le juger favorablement. Il se révèle finalement que

tout le feu de la dispute qui avait alors éclaté s'est entièrement éteint. Dès lors, pourquoi ne pas réfléchir à cela depuis le début ? Certes, se contenir est difficile. Néanmoins, le sage est celui qui apprend de sa propre expérience et lorsqu'il réfléchira au passé, à tous les brasiers allumés dont il ne reste strictement rien, il verra par lui-même s'il n'est pas rongé par les remords. Ne vaut-il pas mieux être " 'Hakham Haroé Ete HaNolad" (le sage qui voit dès le début les conséquences finales de ses actes) et calmer d'emblée la tempête qui agite son esprit ?

Le Imré Noam de Djikov rapporte une belle parabole à ce sujet : le lion, le roi des animaux, se trouva une fois sans avoir mangé au point qu'une mauvaise haleine se dégageait de sa gueule. Il appela l'âne et lui demanda : « Quelle odeur sens-tu de moi ?

-Que ma majesté me pardonne, lui répondit l'âne, mais une haleine infecte se dégage qui se répand très loin ! »

Le lion rugit de fureur ! « Est-ce ainsi que l'on parle au roi ? »

Il se jeta sur l'âne et le dévora vivant.

Après cela, le lion appela le loup et lui demanda : « Quelle odeur se dégage de ma bouche ? »

Le loup, qui avait vu ce qui était arrivé à l'âne, lui répondit ainsi : « Un délicieux parfum de rose émane de la bouche de sa Majesté ! »

Le lion se mit en colère en criant : « N'as-tu pas honte de mentir aussi grossièrement ? » Il se jeta sur le loup et le déchira en menus morceaux.

Le renard, le plus rusé de tous les animaux, passa à cet instant devant le lion et ce dernier lui posa la même question concernant son haleine. Que fit le rusé renard en voyant que les deux premières réponses étaient dangereuses ?

« Je suis désolé, lui dit-il, de ne pas pouvoir répondre au roi. Que puis-je faire ? Je me suis enrhumé au point d'en perdre



l'odorat et je ne parviens pas à sentir ce qui m'entoure ! »

Il en est de même de la conduite à adopter au moment où éclate une dispute : on s'abstiendra complètement d'exprimer une quelconque opinion concernant l'une des deux parties, à l'instar de ce renard qui fit semblant d'être dans l'incapacité de sentir la moindre odeur. On se dérobera en invoquant : « Je ne sais pas, je ne comprends rien à tout cela et je ne peux donc prendre parti ni pour l'un, ni pour l'autre ! » On se préservera ainsi d'une mort certaine et on méritera de vivre une existence dans la paix et la sérénité.

On rapporte au nom du 'Hafets 'Haïm que lorsqu'éclatait parfois une dispute dans sa ville, à Radine, et qu'il ne parvenait pas à l'apaiser, il quittait alors les lieux pour quelques semaines jusqu'à ce que tout soit terminé, afin de ne pas se trouver à proximité des querelleurs.

Un des proches de Rav Chlomo Zalman Auerbach raconta qu'il se trouva une fois, il y a plusieurs années, chez celui-ci où il fut alors témoin d'un terrifiant spectacle : un groupe d'Avrékhim était présent face à lui. Faisant fi du respect qui lui était dû, ces derniers l'apostrophaient dans un certain domaine qu'il avait suggéré (lorsque le Rav avait publié sa position, certains s'y étaient opposés et même lui n'avait alors fait que la proposer). Rav Chlomo était alors assis à les écouter avec un sang-froid et un visage souriant comme si les paroles proférées ne lui étaient pas adressées. « Lorsqu'ils s'en allèrent, raconta-t-il, je demandai au Rav où il parvenait à trouver la force de demeurer aussi serein dans une telle situation. »

Il me répondit alors comme à son accoutumée d'un ton agréable : « Je vais te raconter une histoire qui s'est déroulée dans mon enfance, dans le quartier de Chaaré 'Hessed où j'ai grandi (et où il vécut jusqu'à la fin de ses jours), qui pourra t'éclairer. »

Un jour, la nouvelle se répandit chez les habitants du quartier que le Gaon Rabbi Aharon Cohen, le gendre du 'Hafets 'Haïm,

montait en Eretz Israël et qu'il allait s'établir dans ce quartier. L'émotion au sein de la communauté fut immense et, sur le champ, on prépara en son honneur un appartement digne de lui et on mit à sa disposition tout ce dont il aurait besoin pour qu'il puisse continuer à s'adonner à l'étude de la Torah. Et de fait, Rabbi Aharon emménagea dans cet appartement à la grande joie de tout Chaaré 'Hessed. Plusieurs mois s'écoulèrent et soudain Rabbi Aharon disparut. Sa place à la synagogue demeura vacante et personne ne l'avait vu dans les rues de la ville. Lorsque plusieurs jours passèrent ainsi, les responsables de la communauté décidèrent de se lancer à sa recherche. Ils commencèrent par se rendre chez lui et frappèrent à sa porte. En l'absence de toute réponse, ils essayèrent d'entrer et trouvèrent la porte ouverte. La maison était vide de ses occupants et de ses affaires. Même les voisins ne savaient expliquer cette énigme ! Faute d'alternative, on annonça à la synagogue que quiconque avait un indice à propos de la disparition de Rabbi Aharon était prié de venir en faire part. Un vieillard finit par dévoiler au cours d'une conversation anodine qu'il avait vu le Rav sortir du quartier une semaine auparavant avec toutes ses affaires en direction de Yaffo. A ces mots, la surprise des gens ne fit que grandir : pourquoi Rabbi Aharon avait-il agi de la sorte, alors que tous ses besoins étaient comblés ?

Une délégation fut envoyée à Yaffo jusqu'à la maison de Rabbi Aharon, qui les reçut avec le sourire en les remerciant de tout ce qu'ils avaient fait pour lui. Quant à son départ précipité sans les avoir avertis auparavant, il leur raconta son histoire telle qu'elle se déroula : « Lorsque je vins prendre congé de mon beau-père (le 'Hafets 'Haïm, n.d.t) avant de monter en Eretz Israël, je lui demandai où je devrais m'établir entre Jérusalem, Safed, 'Hevron, ou Yaffo. Il me répondit alors : "Cela ne fait aucune différence où tu habiteras. Par contre, je te demande une chose : promets-moi vraiment que tu fuiras le plus rapidement possible les endroits où règne la dispute. N'établis jamais



ta résidence dans un lieu de querelles. Et si toutefois tu te retrouves, à D. ne plaise, dans un tel lieu, prends tes jambes à ton cou et fuis-le en vitesse !" Et de fait, après avoir ainsi fais à mon beau-père une véritable promesse tel qu'il le demandait, je le quittai avec beaucoup d'émotion et en pleurant. Ces derniers temps, une dispute éclata dans votre quartier Chaaré 'Hessed à propos de l'intendance de la synagogue. La chose tenant tellement à cœur à mon beau-père, au point qu'il me la fit promettre avec une poignée de main, je fus donc contraint d'abandonner l'endroit dans la plus grande hâte, sans même m'attarder pour prendre congé de vous.

« Lorsque les gens de cette délégation revinrent, reprit Rav Chlomo Zalman

Auerbach, ils racontèrent à tout le monde les raisons de Rabbi Aharon. Comme j'étais encore jeune, ces paroles firent sur moi une grande impression et je décidai alors sans aucun compromis que je ne m'approcherai jamais d'une dispute. Dès lors, tu comprends pourquoi je gardais le silence face à ces Avrèkhim lorsqu'ils m'apostrophèrent comme ils le firent. Car c'est une promesse que je me suis faite à moi-même (et à laquelle je me suis habitué) de ne jamais me laisser entraîner par la dispute ! »

Cela doit constituer également pour nous une leçon de pédagogie, car si un père fuit la dispute, la gravité de cette faute restera ancrée dans le cœur de ses enfants et d'eux-mêmes, ils se comporteront ainsi en grandissant.

